

**Artisans,
Commerçants
& Entrepreneurs
engagez-vous
pour préserver
les ressources
naturelles !**

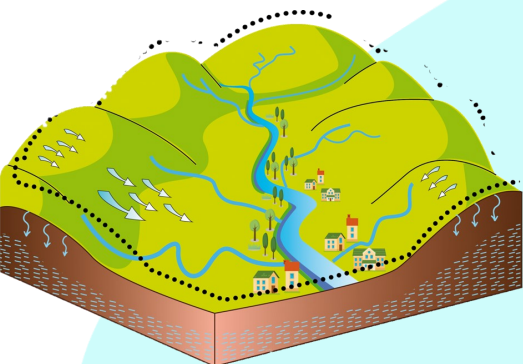


Qu'est-ce qu'un bassin versant ?

Le bassin versant de l'Yères est une sorte de « baignoire » qui collecte les eaux de pluie se déversant à sa surface pour les concentrer vers le point le plus bas, la mer.

Ainsi une goutte d'eau déversée à Aubermesnil-aux-Érables terminera sa course dans la Manche après avoir ruisselé jusqu'à l'Yères ou s'infiltrera dans la nappe phréatique entraînant avec elle toute sorte de polluant, rencontré sur son passage.

C'est alors que l'on perçoit l'impact de chacun de nos gestes, sur les ressources jusqu'aux océans.



SAGE
Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Vallée de l'Yères

**Syndicat
du Bassin Versant**
de l'Yères et de la Côte



**eau
SEINE**
NORMANDIE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Pourquoi protéger les ressources aquatiques ?



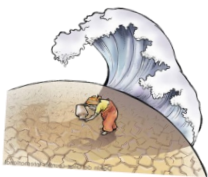
Ces évolutions sont accentuées par les dérèglements climatiques

- Baisse de 10 à 30% du débit des cours d'eau en 2030-2060
- Le niveau moyen des nappes correspondra au 10% des années les plus sèches connues
- 10 fois plus de jours de sécheresse hydrologique en 2030-2060
- Élévation du niveau des mers de 1m d'ici 2050
- Augmentation de la température de surface et acidification des océans
- Augmentation de 20% de l'évapotranspiration d'ici 2060
- Fréquences accrues de fortes pluies et de tempêtes.

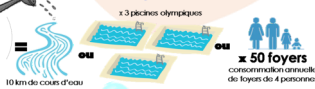


La quantité des ressources fluctue au fil des saisons et des épisodes météorologiques, parfois soumise à des débordements, parfois à un assèchement

La qualité de l'eau est étroitement liée à nos pratiques, aux polluants que l'on utilise. Même à faible concentration, ils peuvent être toxiques pour l'Homme et la biodiversité (solvants, peintures, pesticides, métaux lourds, dioxines, hydrocarbures...). Non traités par les stations d'épuration ils sont rejetés dans l'eau, le sol et contaminent notre environnement



1 goutte de pesticide pollue 10 000 m³ d'eau
soit l'équivalent de **3 piscines olympiques**
ou la consommation d'eau de **50 foyers** de 4 personnes



Le coût de traitement des ressources en eau potable représente jusqu'à **87 fois** celui de la prévention – « mieux vaut prévenir que guérir » et pourtant aujourd'hui nous préférons guérir

Le recours à des produits non polluants, ou moins nocifs, le développement de process en circuit fermé permettant le recyclage des produits comme de l'eau limitent le rejet de polluants dans l'environnement tout en économisant la ressource aquatique

La récupération d'eau de pluie et son réemploi permet d'économiser l'eau de la nappe traitée pour des usages alimentaires



Comment les protéger?

Le lavage des voitures en station de lavage consomme **60L d'eau** contre **150 à 200L d'eau** par le tuyau d'arrosage. De plus l'eau de la station est dépolluée avant rejet voire recyclée!

3 fois plus de personnes victimes d'inondation en 2100
soit **1 million de français** sous l'eau d'ici 2050 [2019]

La gestion en filière de traitement adaptée aux polluants, aux déchets limite également les rejets et la contamination des ressources

La gestion des eaux de pluie à la parcelle permet d'infiltrer les volumes d'eau générés par l'imperméabilisation du projet lors de précipitations et ainsi d' limiter la concentration des flux d'eau en aval accentuant le risque d'inondation.

Ainsi une toiture végétalisée réduit de 60 à 80% le volume d'ur e pluie d'orage

Les économies d'eau à la source sont primordiales. L'eau non puisée est préservée de tout traitement, du gaspillage et reste disponible pour répondre aux besoins vitaux des espèces dont nous faisons partie et de façon durable. L'optimisation des process, les écogestes peuvent être une solution pour atténuer notre empreinte en eau dans ce contexte de changement climatique.

Comment agir à l'échelle de mon entreprise?

Afin de détecter les pistes d'amélioration de votre activité en matière de préservation des ressources et d'en limiter l'impact, nous vous proposons la réalisation d'un diagnostic gratuit réalisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en partenariat avec le Syndicat de Bassin versant de l'Yères. Un avis technique sur les solutions alternatives plus respectueuses de l'environnement, le conseil et l'accompagnement pour l'obtention de subventions vous seront apportés. Engagez-vous!

Pour plus d'informations contactez Lucie Harmange, animatrice SAGE au SMBVYC par mél à l.harmange-smbvyc@orange.fr ou par téléphone au 02.35.50.61.24